

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

Annuaire québécois des statistiques du travail

Portrait des principaux indicateurs du marché
et des conditions de travail, 2002-2012

Volume 9

FAITS SAILLANTS



L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* présente un portrait détaillé et actuel de l'état du marché du travail ainsi que de certaines conditions de travail au Québec. Le premier volume dresse un portrait historique (1976-2004). Le deuxième et les suivants présentent des tableaux détaillés et des figures portant sur une période plus courte. Une analyse synthèse des résultats de la dernière année et de la période retenue y est effectuée afin de faire ressortir les faits marquants. La

présente édition, soit le neuvième volume, couvre la période de 2002 à 2012. Cette publication comprend six chapitres. Le premier chapitre fait un bilan du marché du travail pour l'année 2012. Les trois chapitres suivants portent sur la population en âge de travailler, l'emploi et le chômage. Les chapitres 5 et 6 couvrent respectivement la rémunération et la durée du travail. Nous présentons ici quelques faits saillants de cette édition de l'*Annuaire québécois des statistiques du travail*. Ce document peut être consulté gratuitement à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/.

La population en âge de travailler

En 2012, 6 637 400 personnes forment la population en âge de travailler au Québec; cette dernière croît de 0,9% par rapport à 2011. Quoique les femmes soient plus nombreuses (3 355 200) que les hommes dans la population en âge de travailler (depuis le début de la série chronologique en 1976), la croissance du bassin de la main-d'œuvre masculine est presque identique à celle observée chez les femmes.

La population active et le taux d'activité

En 2012, la population active du Québec croît de 0,8% et se fixe à 4 320 300 personnes. Cette hausse, légèrement plus faible que celle de la population en âge de travailler, explique le repli du taux d'activité (65,1%).

Au cours de la période 2002-2012, la proportion d'hommes dans la population active diminue de 1,7 point de pourcentage pour s'établir à 52,7%. Ce changement dans la composition de la population active engendre une baisse de l'écart entre les taux d'activité masculin et féminin (de 13,8 à 8,4 points).

Parmi les groupes d'âge, ce sont les 55 ans et plus qui affichent la plus forte augmentation au chapitre de la population active (+ 22 600) en 2012; ils sont suivis des 25-44 ans (+ 10 800). À l'opposé, la population active des 45-54 ans et celle des 15-24 ans sont restées stables. Quant au taux d'activité, des hausses sont notées chez les 45-54 ans (+ 1,1 point) et chez les 25-44 ans (+ 0,2 point), tandis qu'aucune variation n'est observée dans les deux autres groupes. Pour les 55 ans et plus, il s'agit d'une première en 2012, puisque leur taux a crû chaque année de la période.

Sur le plan régional, les Laurentides (68,3%) présentent le taux d'activité le plus élevé au Québec en 2012, après une augmentation de 0,7 point. De son côté, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (53,2%) affiche toujours le taux d'activité le plus bas, en baisse de 2,0 points.

L'emploi

L'évolution de l'emploi en 2012 selon diverses caractéristiques

En 2012, le Québec compte 3 984 400 emplois. La croissance de l'emploi (+ 30 800; + 0,8 %) cette année-là est moins importante que celle observée en 2011 (+ 38 500; + 1,0 %). Comme en 2011, tous les nouveaux emplois sont à temps plein. En tenant compte de l'emploi salarié seulement (+ 31 800), on constate que tous les emplois créés sont permanents (+ 39 000) et syndiqués (+ 34 200). Par ailleurs, le secteur public a généré la majorité des emplois (+ 18 500).

La création d'emplois en 2012 profite surtout aux personnes de 55 ans et plus (+ 25 600) et à celles ayant fait des études universitaires (+ 59 300). En outre, les femmes (+ 15 600) et les hommes (+ 15 200) se partagent de façon égale le gain d'emplois.

En 2012, tant le secteur des services (+ 18 400) que celui des biens (+ 12 400) enregistrent une hausse de l'emploi. Au sein de ce dernier secteur, les services publics sont la seule industrie à connaître une diminution de l'emploi. Par ailleurs, la fabrication, qui affiche une tendance baissière depuis plusieurs années, enregistre la progression de l'emploi la plus importante (+ 11 500); il s'agit de sa première hausse depuis 2008.

Dans le secteur des services, trois industries ont été particulièrement prolifiques. Pour une deuxième année consécutive, l'enseignement (+ 21 000) est l'industrie où la croissance de l'emploi a été la plus grande; celle-ci est suivie de près par l'information, la culture et les loisirs (+ 20 700); viennent ensuite les soins de santé et l'assistance sociale (+ 17 500). À l'opposé, l'hébergement et les services de restauration (- 15 100) ainsi que le commerce (- 14 200) subissent les plus fortes diminutions.

Trois régions ressortent du lot quant à la création nette d'emplois; il s'agit des régions de la Montérégie (+ 25 100), de Lanaudière (+ 12 300) et de Laval (+ 8 300). En revanche, le repli de l'emploi le plus important est constaté dans la région de l'Estrie (- 7 900).

Le taux d'emploi

Tout comme en 2011, l'emploi progresse moins rapidement que la population en âge de travailler en 2012, ce qui entraîne une baisse du taux d'emploi de 0,1 point de pourcentage (60,0%). Toutefois, par rapport à 2002, ce taux augmente de 0,5 point; cette hausse s'observe uniquement chez les femmes (+ 3,0 points; 56,7%) puisqu'un repli de 2,0 points est noté chez les hommes (63,5%).

Le taux d'emploi des immigrants récents (65,9%) (durée de résidence : plus de 5 ans, mais moins de 10 ans) est plus élevé que celui des natifs (60,7%). Par contre, le taux d'emploi de l'ensemble des immigrants est plus faible (56,7%), même s'il a crû de près de 3 points depuis 2006.

Le chômage

Les chômeurs

En 2012, on dénombre 335 900 chômeurs au Québec, soit 3 600 de plus que l'année précédente. Cette légère augmentation touche particulièrement les hommes (+ 2 600) et les personnes de 45-54 ans (+ 3 400). Pour ce qui est du niveau d'études, les personnes ayant fait des études postsecondaires (+ 7 500) ou universitaires (+ 4 200) sont les seules à compter dans leurs rangs plus de chômeurs et chômeuses qu'en 2011.

Malgré cela, un raccourcissement de la durée moyenne du chômage est constaté. En effet, en 2012, les Québécois et Québécoises restent en moyenne 22,2 semaines en situation de chômage, soit 1 semaine de moins qu'en 2011. De plus, on observe que la durée moyenne d'une période de chômage est plus longue chez les hommes (23,0) ainsi que chez les personnes de 45 ans et plus (33,6), même si ces deux groupes l'ont vu diminuer de façon importante en 2012.

Enfin, l'analyse selon la durée du chômage révèle une hausse chez les personnes ayant été au chômage pendant moins de 27 semaines (+ 6 800) et une baisse chez celles l'ayant été plus longtemps (- 5 500)¹.

Le taux de chômage

Le taux de chômage au Québec fait du surplace en 2012, se situant, comme en 2011, à 7,8%. L'analyse en fonction du sexe permet de constater que les femmes ont un taux stable (7,0%), tandis que les hommes voient le leur croître de 0,1 point (8,5%).

Parmi les différents groupes d'âge, les 55 ans et plus sont les seuls à observer un repli de leur taux de chômage (- 0,7 point; 6,9%); une hausse de 0,3 point est notée chez les 15-24 ans et les 45-54 ans, alors que les 25-44 ans affichent une stabilité.

L'analyse du taux de chômage selon le niveau d'études fait ressortir une augmentation chez les personnes ayant fait des études postsecondaires ou universitaires, tandis qu'une baisse est constatée dans les autres niveaux. Malgré ces résultats, on remarque que le taux de chômage tend à diminuer à mesure que le niveau d'études s'élève. En effet, les personnes sans diplôme d'études secondaires continuent d'afficher le taux le plus élevé (15,6%).

1. Les chômeurs dont la durée de chômage est inconnue ne sont pas pris en compte.

La rémunération

La rémunération horaire

En 2012, un employé québécois gagne en moyenne 22,18\$ l'heure; ce taux est en hausse de 3,3% par rapport à 2011. Le taux horaire moyen des hommes se chiffre à 23,44\$, soit 2,54\$ de plus que celui des femmes. Cet écart tend à diminuer avec le temps.

Durant la période 2002-2012, le pouvoir d'achat des femmes s'accroît davantage que celui des hommes (respectivement + 12,9% et + 6,6%), mais cela ne suffit pas à combler leur retard vis-à-vis des hommes. En ce qui concerne les groupes d'âge, le pouvoir d'achat des 15-24 ans (+8,3%) et des 25-54 ans (+9,9%) s'est amélioré dans une plus large mesure que celui des personnes plus âgées au cours de cette même période.

Comme on pouvait s'y attendre, la rémunération horaire croît avec le niveau d'études. En 2012, un diplômé universitaire (29,44\$) gagne presque le double d'un employé sans diplôme d'études secondaires (15,63\$). Toutefois, les diplômés universitaires n'ont réalisé aucun gain de pouvoir d'achat de 2002 à 2012 (0,0%), contrairement à tous les autres niveaux d'études. La rémunération horaire augmente aussi avec la durée de l'emploi. De fait, les employés qui occupent un poste depuis au moins 20 ans (27,30\$) gagnent 10,34\$ de plus que ceux qui sont en poste depuis moins de 12 mois (16,96\$).

Par ailleurs, en 2012, l'écart de rémunération horaire entre les immigrants (20,71\$) et la population née au Canada (22,43\$) est à son plus haut depuis 2006, soit 1,72\$. Différentes catégories de travailleurs ont une rémunération horaire inférieure à la moyenne québécoise; il s'agit notamment des jeunes de 15-24 ans (13,16\$), des employés à temps partiel (16,10\$), des employés temporaires (18,75\$), des employés du secteur privé (20,44\$) et des non-syndiqués (20,47\$).

On remarque également que la rémunération horaire augmente avec la taille de l'établissement. Les employés des établissements de moins de 20 employés présentent le taux horaire le plus faible (18,23\$) en 2012. À l'opposé, les établissements de plus de 500 employés offrent la rémunération horaire la plus généreuse (28,61\$); il s'agit d'un écart de plus de 10\$ par heure travaillée. Par contre, les employés des établissements de moins de 20 employés ont profité du meilleur gain de pouvoir d'achat (+ 10,8%) de 2002 à 2012.

La rémunération hebdomadaire

La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,5% par rapport à 2011 et s'établit à 786,36\$. Les employés gagnent 878,22\$ par semaine contre 691,88\$ chez les employées; un écart de 186,34\$ est donc noté. Cet écart s'explique en grande partie par la rémunération horaire plus élevée des hommes, mais également par la plus longue durée de leur semaine habituelle de travail (36,6 contre 32,1 heures). Malgré leur désavantage constant de 2002 à 2012 sur le plan de la rémunération hebdomadaire, les femmes montrent un gain de pouvoir d'achat (+ 13,8%) supérieur à celui des hommes (+5,4%) durant cette période, ce qui signifie qu'elles effectuent un certain rattrapage à cet égard.

En 2012, le secteur des biens offre, en moyenne, une meilleure rémunération hebdomadaire (917,30\$) que le secteur des services (749,92\$); il s'agit d'un écart de 167,38\$.

La rémunération au taux du salaire minimum

Depuis le 1^{er} mai 2012, le taux horaire du salaire minimum est de 9,90\$. Toutefois, si on considère le taux moyen au cours de l'année 2012, le taux horaire du salaire minimum s'établit à 9,82\$, ce qui représente une hausse de 2,3% par rapport à 2011. En moyenne, un employé payé au salaire minimum gagne 226,55\$ par semaine et travaille 25,1 heures.

En 2012, le Québec compte 188 700 travailleurs rémunérés au salaire minimum. Parmi ceux-ci, 57,4% sont des femmes, 65,4% sont des jeunes de 15 à 24 ans et 52,2% ont fait des études postsecondaires ou plus. Par rapport à 2002, le nombre de travailleurs au salaire minimum a légèrement diminué (-1 300).

La durée du travail

Les heures hebdomadaires habituelles de travail et le type d'horaire

Le nombre d'heures habituelles de travail s'élève à 34,4 par semaine en 2012, ce qui constitue une très faible variation (-0,4 heure) par rapport à 2002. Plus des deux tiers (67,5%) des employés québécois travaillent selon un horaire normal, c'est-à-dire de 35 à 40 heures par semaine. Les hommes sont toutefois proportionnellement plus nombreux (74,0%) que les femmes (60,9%) à être dans cette situation. En revanche, les femmes (37,3%) sont plus présentes dans l'horaire court (de 1 à 34 heures par semaine) que les hommes (17,9%).

De 2002 à 2012, la semaine de travail habituelle des jeunes de 15 à 24 ans raccourcit de 2,1 heures. Cette baisse est notable considérant les variations dans les autres groupes d'âge: une hausse de 0,3 heure chez les 45-54 ans, une baisse de 0,9 heure chez les 55 ans et plus ainsi qu'une baisse de 0,1 heure chez les 25-44 ans.

En 2012, la durée habituelle du travail est plus courte que la moyenne québécoise chez les employés à temps partiel (17,8 heures), les employés temporaires (28,9 heures), les employés sans diplôme d'études secondaires (33,3 heures), les non-syndiqués (33,8 heures) et les employés du secteur public (33,4 heures).

La durée hebdomadaire habituelle du travail des employés augmente avec la durée de l'emploi. Plus les employés travaillent depuis longtemps chez le même employeur, plus le nombre d'heures par semaine est élevé. Par surcroît, la fréquence de l'horaire normal augmente avec la durée de l'emploi.

En 2012, les établissements de 100 à 500 employés présentent la semaine habituelle de travail la plus longue (36,2 heures). Un employé du secteur des biens travaille en moyenne 38,9 heures par semaine comparativement à 33,1 heures dans le secteur des services, soit un écart de 5,8 heures. Dans le secteur des biens, l'industrie primaire affiche la semaine de travail habituelle la plus longue (41,3 heures). Dans le secteur des services, la semaine de travail habituelle la plus longue est observée dans le transport et l'entreposage (38,0).

La durée du travail réelle

La durée du travail réelle des hommes (1 784,7 heures) est plus élevée que celle des femmes (1 457,0 heures). Cela s'explique en partie par le fait que les femmes s'absentent plus souvent du travail pour obligations personnelles ou familiales (74,5 heures) que les hommes (17,9 heures). En outre, les hommes font plus d'heures supplémentaires rémunérées (47,8 contre 20,4 heures).

En 2012, les diplômés universitaires affichent la plus longue durée du travail réelle (1 683,7 heures). Ces derniers se démarquent surtout des autres niveaux d'études par leur nombre élevé d'heures supplémentaires non rémunérées (96,8 heures). En revanche, ils s'absentent davantage pour vacances et jours fériés (142,4 heures) et pour obligations personnelles ou familiales (67,6 heures) que les employés des autres niveaux d'études.

Bien que les employés syndiqués (1 825,5 heures) aient une durée du travail habituelle plus longue que les non-syndiqués (1 754,4 heures), leur durée réelle du travail est moins élevée (1 608,6 contre 1 629,4 heures). Cela résulte, entre autres, du plus grand nombre d'heures d'absence pour vacances et jours fériés chez les syndiqués (138,3 heures) que chez les non-syndiqués (93,2 heures).

L'industrie primaire (2 047,6 et 1 883,2 heures) et la construction (2 027,3 et 1 881,2 heures) présentent les durées du travail habituelles et réelles les plus longues. À l'opposé, l'industrie de l'hébergement et des services de restauration affiche les durées les plus courtes (1 403,3 et 1 292,1 heures).

La version PDF de la publication est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca

Ce dépliant est réalisé par : **Jean-Marc Kilolo-Malambwe**, analyste, statistiques du travail
Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Direction des statistiques

du travail et de la rémunération Patrice Gauthier, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Nicole Descroisselles, révision linguistique
Claudette D'Anjou, mise en page
Direction des communications

Pour tout renseignement
veuillez communiquer
avec :

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 4^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone : 514 876-4384, poste 6245
Télocopieur : 514 876-1767
Courriel : jean-marc.kilolo-malambwe@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2013

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation
du gouvernement du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm.

**Institut
de la statistique**

Québec

